

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

JO du 10 février 2007

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002****N° CM - 08 - 051****et 3 annexes.**

Valable 5 ans à compter du mercredi 22 octobre 2008

Matériau présenté par : **EDMOND PETIT**

Rue Pierre Grange

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Marque commerciale : **MP 353 & 354 OPAQ****Description Sommaire:**

Composition 100% polyester non feu

Masse surfacique 124 g/m²

Coloris divers

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttesClassement : **M1**

Durabilité du classement (Article 5 de l'annexe 2) : Non Limitée a priori

Condition d'usage Intérieur

Condition d'entretien brossage uniquement

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le rapport d'essai N° : 367080709

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

"Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE"

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

Paris, le jeudi 12 février 2009

Responsable Technique du
Laboratoire Feu
Nathalie SERRANTSiège social
10 Avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43 40 85 65
www.afocel.fr / www.ctba.fr
Siret 775 680 903 00017
APE 731Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologisue FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement

INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Référence client : OPAQ

N° de commande : 08-257

Dérogation en annexe : 08.367.E112

RAPPORT D'ESSAIS N°: 367080709

Date de réception essai : 13/10/2008

Date de réalisation essai : 22/10/2008

CLIENT :
<p>EDMOND PETIT</p> <p>Rue Pierre Grange 94120 FONTENAY SOUS BOIS</p>

DESCRIPTION SOMMAIRE :
<p>Composition 100% polyester non feu</p> <p>Masse surfacique 124 g/m²</p>

RESULTATS D'ESSAIS :

Essais effectués sur la face : **Endroit** **Sens Trame**

Les résultats ci dessous ont été observés sur les 4 éprouvettes les plus défavorables.

Dimensions éprouvettes : 600 X 180 mm	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse des éprouvettes (g) :	14	14	14	14	
Durée d'inflammation avant 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Durée d'inflammation après 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Percement du matériau avant 20 secondes :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chute de gouttes enflammées :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chute de gouttes non enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présence de points incandescents :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Longueur maximale de destruction (mm) :	270	250	260	290	Moyennes 267.5
Largeur maximale de destruction (mm) :	/	/	/	/	/

Observations : /

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
 Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passe ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.
 Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 13 des Conditions Générales de Vente.
 L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.
 Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'autres laboratoires.
 Seule la version en langue française fait foi.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

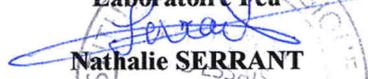
Siège social
 10 Avenue de Saint-Mandé
 75012 Paris
 Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43 40 85 65
 www.afocel.fr / www.ctba.fr

Siret 775 680 903 00017
 APE 731Z
 Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

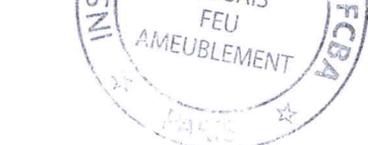
Paris, le jeudi 12 février 2009

Incertitude de mesure :
 1 mm ; 3 s

Responsable Technique du
 Laboratoire Feu



Nathalie SERRANT



Référence client : **OPAQ**

N° de commande : **08-257**

Dérogation en annexe : **08.367.E112**

Rapport d'essais N° : **367080709**

Date de réception essai : **13/10/2008**

Date de réalisation essai : **22/10/2008**

CLIENT :
EDMOND PETIT Rue Pierre Grange ZI de la pointe 94120 FONTENAY SOUS BOIS

DESCRIPTION SOMMAIRE :	
Composition	100% polyester non feu
Masse surfacique	124 g/m ²

RESULTATS D'ESSAIS : Essais effectués sur la face **Endroit** Sens Trame une croix : "oui"
pas de croix : "non"
NA : Non Inflammation

Dimensions éprouvettes souples **460 X 230 mm**

(*) Les résultats ci dessous ont été observés sur les 4 éprouvettes les plus défavorables.

Vérification de la non persistance ou non propagation de la flamme	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Masse des éprouvettes (g) :	14	14	14	14
Temps maximum de persistance de flammes (s) :	0,4	1,0	0,7	0,4
Propagation éventuelle :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chute de gouttes enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chute de gouttes non enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mesure de la vitesse de propagation de la flamme				
Masse des éprouvettes (g) :	/	/	/	/
Temps nécessaire pour parcourir 250 mm (s) :	/	/	/	/
Vitesse de propagation (mm/s) :	/	/	/	/
Chute de gouttes enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chute de gouttes non enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
 Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passe ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.
 Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 13 des Conditions Générales de Vente.
 L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.
 Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyse.
 Seule la version en langue française fait foi.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Chargé d'essais

Clotilde ETIEMVRE

Paris, le jeudi 12 février 2009

 Incertitude de mesure :
 1 mm ; 3 s


**Responsable Technique du
 Laboratoire Feu**

Nathalie SERRANT

Siège social
 10 Avenue de Saint-Mandé
 75012 Paris
 Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43 40 85 65
 www.afocel.fr / www.ctba.fr

 Siret 775 680 903 00017
 APE 731Z
 Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

ANNEXE 3

Référence client : **OPAQ**

N° de commande : **08-257**

Dérogation en annexe : **08.367.E112**

RAPPORT D'ESSAIS N°: **367080709**

Date de réception essai : **13/10/2008**

Date de réalisation essai : **23/10/2008**

CLIENT :
<p>EDMOND PETIT</p> <p>Rue Pierre Grange ZI de la pointe</p> <p>94120</p> <p>FONTENAY SOUS BOIS</p>

DESCRIPTION SOMMAIRE :
<p>Composition 100% polyester non feu</p> <p>Masse surfacique 124 g/m²</p>

RESULTATS D'ESSAIS : Essais effectués sur la face **Endroit**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Dimensions éprouvettes : 70 X 70 mm				
Masse des éprouvettes (g) :	2,0	2,1	2,0	2,0
Chute de gouttes enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chute de gouttes non enflammées :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Temps auquel se produisent les inflammations des éprouvettes (s) :	/	/	40 s	30 s
Durée d'inflammation des éprouvettes (s) :	0 s	0 s	20 s 1 min 10 s	10 s 20 s
une croix : "oui" pas de croix : "non"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inflammation de la ouate :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passe ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.
Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 13 des Conditions Générales de Vente.
L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'an.
Seule la version en langue française fait foi.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

Paris, le jeudi 12 février 2009

Incertitude de mesure :
1 mm ; 3 s

Responsable Technique du
Laboratoire Feu

Nathalie SERRANT



Siège social
10 Avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43
40 85 65
www.afocel.fr / www.ctba.fr

Siret 775 680 903 00017
APE 731Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903